



## Dettes sans reconnaissance de dettes

-----  
Par Visiteur

Bonjour

J'ai fait plusieurs virements bancaires de mon compte vers celui de mon ami pour un montant global de Euro 25,000- et ce, sans reconnaissance de dettes.

Malgré plusieurs relances, je n'ai reçu qu'un remboursement partiel et le débiteur semble désormais peut enclin à solder sa dette.

Que puis-je faire?

D'avance merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour monsieur,

Sans reconnaissance de dette établie, vous êtes dans l'obligation de saisir le tribunal de grande instance si vous voulez récupérer cette somme judiciairement. Dans le cadre de cette procédure, le recours à un avocat est obligatoire.

L'avocat vous sera de toute manière indispensable puisque ce genre de dossier (en raison de l'absence de reconnaissance de dette) finit toujours en combat juridique sur le fait de savoir si vous avez prêté cette somme à votre ami (dans quel cas, vous avez droit à remboursement) ou si vous lui avez donné cette somme dans une intention libérale (dans quel cas, vous n'aurez aucun remboursement).

Enfin bref, il est clair que si vous arrivez à négocier la remise de cette somme sans passer par la justice ou si vous arrivez à lui faire signer une reconnaissance de dette, ce sera beaucoup plus facile pour vous par la suite.

Bien cordialement,

Je reste à votre entière disposition.